OUESTRAIL

Communiqué de presse

PRODES 2030/35 : OUESTRAIL dénonce une répartition peu équitable

Monthey, le 29 septembre 2017. **Le projet de message mis en consultation ce jour par le Conseil fédéral n'est pas du goût d'OUESTRAIL. L'association de défense des intérêts ferroviaires de la Suisse occidentale rappelle que les 7 cantons concernés qui sont Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Berne, Neuchâtel et Jura représentent 40% du territoire national, 40% du réseau ferroviaire et près de 40% de la population. Il serait donc logique que 40% des 11,5 milliards qui seront affectés à l'aménagement du réseau ferroviaire soient investis dans cette partie du pays où la demande est en forte augmentation, et non seulement environ 25% selon le projet actuel.**

L'association OUESTRAIL a pris connaissance des grandes lignes du projet de message PRODES 2030/35. Si ce dernier prévoit des aménagements entre Lausanne et Genève permettant de densifier l'offre ainsi qu'un tronçon à double voie entre Laufon et Bâle permettant la cadence à 30 minutes entre Bienne et Bâle via Delémont, on reste sur sa faim concernant les autres projets prioritaires de la région Ouest. Il s'agit notamment de l'achèvement à double voie du tunnel de base du Lötschberg permettant de développer la capacité marchandises et voyageurs sur cet axe ; de la liaison directe entre Neuchâtel et la Chaux-de-fonds (pourquoi un montant de CHF 720 millions est-il envisagé pour ce projet dont le coût est d'environ 1 milliard de francs ?) et enfin des aménagements dans le réseau genevois. OUESTRAIL demande par ailleurs la restauration promise d'une liaison directe entre Bâle et Genève via Delémont ainsi que le maintien de la liaison entre Yverdon-les-Bains et Genève sans passer par Lausanne ; de la cadence à 15 minutes dans l'agglomération de Fribourg ainsi que de l'amélioration des accès aux Alpes vaudoises.

En l'état actuel du projet, seuls environs 25 % des investissements sont situés en Suisse occidentale, une région qui représente 40 % du territoire, des emplois et du réseau ferroviaire. OUESTRAIL se prononce pour une enveloppe à 13 milliards de francs au lieu des 11,5 envisagés pour répondre aux besoins croissants de la demande. Le transfert modale de la route au rail est une priorité nationale qui requiert des moyens en conséquence, notamment en Suisse occidentale où la part de marché des transports publics ne cesse de croître.

La répartition géographique équitable des investissements ferroviaires est une priorité pour OUESTRAIL qui entend dès lors agir en ce sens lors du processus parlementaire qui suivra la présente consultation.

Renseignements complémentaires :
Claude Hêche, Président OUESTRAIL et Conseiller aux Etats (079 457 32 89)
Yannick Parvex, Secrétaire général d'OUESTRAIL (079 749 37 90)